

I – FRELONS ASIATIQUES NE CÉDONS PAS À LA PANIQUE !

Avec la chute des feuilles, on peut découvrir dans les arbres dénudés, la présence de nids de frelons asiatiques qui y ont prospéré depuis le printemps sans que le commun des mortels ait eu conscience de leur présence. Seuls ont pu s'en apercevoir, les apiculteurs qui ont eu à en souffrir au niveau de leurs ruchers, certains de nos concitoyens qui ont vécu un voisinage un peu trop proche avec une colonie installée dans une haie ou un bâtiment et plus rarement des randonneurs ou des promeneurs.

Si cet insecte reste un redoutable envahisseur très préjudiciable à l'économie apicole et de façon plus générale une terreur pour tous les autres insectes pollinisateurs ainsi qu'un danger, beaucoup plus limité quoique réel pour la santé publique dans certains cas, il ne faut pas, pour autant, céder à la panique.

Les colonies que vous découvrirez actuellement sont mortes ou en fin de vie. Les premiers grands froids vont les achever et les intempéries de l'hiver devraient en détruire les constructions. Les jeunes reines fécondées sont déjà parties à la recherche d'un abri pour passer l'hiver dans le but de refonder des colonies au printemps. Il faut rester prudent mais potentiellement, il n'y a plus de danger.

Mieux vaut se préparer à enrayer le cycle de la prolifération qui démarre avec le réveil des reines en février mars en repérant très rapidement dans les haies, les apprentis, les nids primaires, en général de petite taille, pour les détruire ou les faire détruire avant que la colonie n'établisse un nid secondaire semblable à ceux que vous découvrez actuellement ; mais surtout en stoppant les reines fondatrices dès la fin de l'hibernation et le développement des premiers sujets, en posant des pièges dans les jardins, sur les balcons

NID PRIMAIRE



- Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...
- Début printemps
- Orifice basal
- Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE



- Début d'été
- Orifice de sortie petit et latérale
- Cime des arbres, à proximité du nid primaire
- Sphérique à piriforme
- Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Même si, en dehors du recensement des nids, la législation en vigueur ne donne aucune responsabilité particulière aux collectivités dans la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, les communes et leurs groupements s'organisent pour proposer des solutions.

Mais les collectivités ne peuvent pas tout ; c'est un combat que ni elles, ni les apiculteurs peuvent gagner tout seul. C'est l'affaire de tous !

Pour vous permettre de participer dès février 2023 à la lutte commune nous vous proposons d'apprendre à fabriquer des pièges artisanaux très efficaces.

Alors ... pas de panique !

II — TOUS CONTRE LA PROLIFERATION DES FRELONS ASIATIQUES !



Depuis quelques années, inexorablement, le frelon asiatique gagne du terrain avec des conséquences dramatiques sur la population des pollinisateurs, plus particulièrement celle des abeilles et fait courir des risques accrus pour les humains en raison de l'agressivité naturelle de ces insectes. Cette année, une météo très favorable a engendré une multiplication considérable des colonies, la chute des feuilles nous permet de découvrir l'inquiétante étendue du problème.

Les apiculteurs, impactés au premier chef, sont déjà largement engagés dans la lutte mais ils ne pourront pas, à eux seuls, parvenir à maîtriser l'explosion prévisible de la population de frelons.

Chacun peut agir efficacement pour freiner leur prolifération en participant à la capture collective, à grande échelle, des reines fondatrices, par la pose de pièges faciles à fabriquer soi-même, à peu de frais, et à accrocher dans son jardin, de février à fin mai (voire aussi à l'automne jusqu'aux premiers froids).

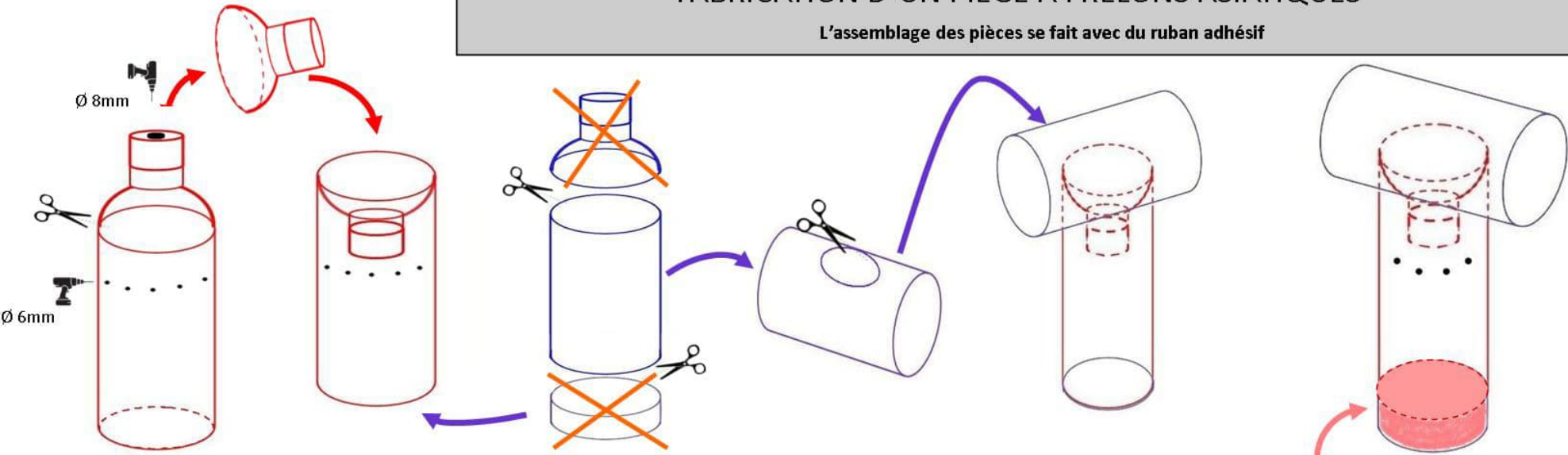
ALORS, TOUS À VOS PIÈGES - DÈS 2023, PARTICIPONS TOUS A LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES FRELONS ASIATIQUES !

(pour ceux qui se sentent moins adroits, des ateliers collectifs de fabrication seront organisés en début d'année, dans le cadre de l'action menée en faveur des pollinisateurs)

Merci à Monsieur Rémi HOYEZ, Président du syndicat Apicole du Montreuillois pour son action de sensibilisation et ses conseils.

FABRICATION D'UN PIÈGE A FRELONS ASIATIQUES

L'assemblage des pièces se fait avec du ruban adhésif



Le piège doit être accroché en hauteur (1,5 m mini), dans un arbre par exemple ou près d'un bâtiment éloigné de l'habitation.
N'ouvrez pas le piège en activité.
Pour détruire les frelons, immergez le dans un bac d'eau jusqu'à cessation de toute trace de vie des insectes ou placez-le au congélateur pour endormir les insectes que vous pourrez écraser.
Le piège peut être réutilisé mais vous pouvez aussi faire le choix de le détruire et d'en fabriquer un nouveau

2 volumes bière brune
2 volumes vin blanc bon marché
1 volume cassis ou grenadine
(renouveler toutes les 3 semaines)

IPNSZ